

# Frontaliers : priorité de l'emploi pour les résidents genevois

**EMPLOI : Faisons de la préférence cantonale LA règle !**

10% des habitants de Genève sont au chômage (statistique BIT). Ce chiffre est inacceptable. Simultanément nous avons déjà 100'000 frontaliers et l'Etat continue à engager de manière excessive des frontaliers permis G. Les avancées du conseiller d'Etat MCG Mauro Poggia en la matière ne sont pas suivies dans certains services cantonaux, malgré son action et la directive de la «préférence cantonale». Elle doit être LA règle pour que les habitants du canton ne soient pas exclus du marché du travail.

## Propositions du MCG

### L'ÉTAT DOIT

faire de la  
«préférence  
cantonale»  
LA règle !

### EXIGER

que TOUS les  
services de l'Etat  
mènent une  
politique de priorité  
de l'emploi pour les  
résidents genevois et  
les citoyens suisses.

**Frontaliers : priorité de l'emploi pour les résidents genevois**



## **Propositions du MCG**

### **CRÉER**

un préposé à la préférence cantonale, qui sera chargé principalement d'examiner l'application de la règle (une motion MCG est déposée au Grand Conseil).

### **NE PLUS ENGAGER**

dans les ressources humaines de l'Etat, -des frontaliers permis G et à court terme déplacer à d'autres fonctions ceux qui les occupent actuellement (projet de loi MCG B5.05 en cours).

### **INCITER**

les entreprises genevoises à engager localement.